

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DU TERRITOIRE



COMPRENDRE

CULTURE :

UN NOUVEAU PROJET POUR LE TERRITOIRE
p. 22 - 27

SIÈGE COMMUNAUTAIRE

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 59 51 | contact@qc.bzh

ACCUEIL

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h
Fermé le mardi et vendredi après-midi

SERVICE DÉCHETS

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 (sur rendez-vous)

DÉCHÈTERIES

Du 1^{er} juin au 30 septembre, fermeture 30 min plus tard, tous les soirs

KERVAULT - QUESTEMBERT

rue Abbé Edme Mariotte
02 97 26 12 08

Du lundi au mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h

Vendredi & samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

L'ÉPINE - LIMERZEL

02 97 66 13 11
Lundi : 13h30-17h

Mercredi & jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Vendredi & samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

PISCINE BEAU SOLEIL

14 rue du Calvaire - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 66 60 | piscinebeausoleil@qc.bzh

ESPACE FRANCE SERVICES

02 97 26 54 29 | franceservices@qc.bzh

QUESTEMBERT - 8 avenue de la Gare

Lundi : 9h-12h30 / 14h00-17h

Mardi : 9h-12h30

Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h

Jeudi : 10h30-18h30 (en continu)

Vendredi : 9h-12h30

MALANSAC - 5 rue Sol de Grisollas (locaux de Néo 56)

Jeudi : 14h-17h30

LA MAISON POP'

18 rue Jean Grimaud - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 15 00

maisonpop@qc.bzh

ACCUEIL

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Fermé le mardi après-midi

LES PARENTILLAGES

MAISON DES PARENTS

13 boulevard Saint-Pierre - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 15 00

Ouverture libre :

mercredi : 14h-17h

vendredi : 9h30-12h / 15h-17h30

RELAIS PETITE ENFANCE

MAISON DES PARENTS - QUESTEMBERT

13 boulevard Saint-Pierre
02 97 26 17 52

Du lundi au vendredi :

9h-12h30 / 13h30-17h

Fermé le mardi après-midi

MALANSAC

2 rue du Petit Village
02 97 66 10 33

Lundi : 13h30-17h45

Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h

CENTRES CULTURELS

L'ASPHODÈLE

21 rue du Pont à Tan - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 29 80 | asphodele@qc.bzh

Mercredi, jeudi & vendredi : 13h30-18h

LES DIGITALES

9 bis rue de la mairie - 56220 CADEN
02 97 67 14 59 | lesdigitales@qc.bzh

PERMANENCES AU SIÈGE COMMUNAUTAIRE

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERT

ADIL : sur rendez-vous au 02 97 47 02 30
2^e vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h

CITÉMÉTRIE - Conseiller en énergie : sur rendez-vous au 02 57 52 06 36
Tous les vendredis de 9h30 à 12h30

Conciliateur de justice : Formulaire à retirer à l'accueil de Questembert Communauté.

Maison du droit : sur rendez-vous au 02 97 01 63 80
2^e et 4^e mardis du mois de 9h à 12h

Direction Générale des Finances Publiques : Prise de rendez-vous en vous rendant sur le site impots.gouv.fr dans la rubrique «contact» ou en vous connectant à votre espace personnel. 1^{er} et 3^e mardis du mois

Espace Autonomie Santé : sur rendez-vous au 02 30 06 05 60
Tous les lundis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

BGE appui aux entrepreneurs : sur rendez-vous au 02 97 21 25 25
Tous les mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

SOMMAIRE

4-7 / S'INFORMER

- Boucle du Saint-Éloi
- Ouverture de la Maison des Parents
- Conseil communautaire
- Taxe de séjour
- Autopartage
- Location de VAE
- Navette estivale
- Plan Climat

8-17 / AGIR

- Filière bois : une énergie locale & renouvelable
- Énergies renouvelables : cartographie
- Gemapi : préserver la ressource en eau
- Fibre optique : point sur le déploiement
- La Maison Pop' : un nouveau centre social

18-21 / DÉCRYPTER

Les déchets

22-27 / COMPRENDRE

Culture

- Entretien avec le vice-président à la culture
- Projet culturel intercommunal
- Saison culturelle 2022-2023
- Festival «La Petite Tournée»

28-31 / RENDEZ-VOUS

- Dans nos communes
- Agenda

Questembert Communauté, le magazine du territoire est une publication de Questembert Communauté.
Directeur de la publication : Patrice LE PENHUIZIC
Responsable de la rédaction : Julie LE MOAL
Rédaction et mise en page : Lévénéz GUILLONNET & Julie LE MOAL
Création maquette : Service communication Questembert Communauté
Crédits photos & illustrations (sauf mention contraire) : Questembert Communauté, Rochefort-en-Terre Tourisme, Freepik, Depositphotos, Adobe Stock
Photo de une : QC, Les Digitales - Jean-Yves Pennec
Impression : IOV - Groupe Imprigraph (56)
Tirage : 14 000 exemplaires
Dépôt légal : octobre 2022 - ISSN 2826-6064

ÉDITO



produites par des panneaux solaires et photovoltaïques associées à une chaudière bois. Aujourd'hui, avec l'augmentation des coûts de l'énergie, nous voyons que nous avons fait le bon choix. Avec cet équipement, nous avons pu maintenir l'ouverture de ce service public de proximité qu'est la piscine, tout en maîtrisant nos coûts. Pour alimenter cet équipement économe, nous travaillons avec une filière 100% locale : la filière bois. Une filière en laquelle nous croyons et pour laquelle nous investissons au travers de notre projet de plateforme bois communautaire.

D'autres sujets sont au cœur de nos préoccupations, notamment la préservation de la ressource en eau. Avec la nouvelle compétence Gemapi, nous engageons, aux côtés de nos structures délégataires, de vastes programmes visant à préserver la ressource, prévenir les inondations et restaurer la biodiversité.

Autre sujet pour lequel nous avons une attention toute particulière : la gestion de nos déchets. Les nouvelles obligations vont conduire à une profonde révolution de la filière. Ces changements nous concernent tous, que l'on soit habitant, entreprise ou collectivité, et auront un impact, que nous espérons le plus faible possible, sur les coûts de traitement et de valorisation.

Climat, énergie, préservation de la ressource en eau, déchets et maîtrise des dépenses publiques, sont au cœur de nos préoccupations pour cette fin d'année 2022 et le seront, tout autant, pour l'année 2023. Tous ces projets nécessitent un investissement important de la part de nos équipes et des élus communautaires mais nous restons tous mobilisés, pour répondre aux attentes de notre population et aux grands défis de demain !

Patrice LE PENHUIZIC
Président de Questembert Communauté

Boucle du Saint-Eloi

Un nouveau circuit de randonnée à Questembert



Depuis le mois de juillet, Questembert Communauté propose un nouvel itinéraire de randonnée : la boucle du Saint-Éloi. Un circuit de 9,7 km, au départ de l'étang de Célaç à Questembert, qui invite à découvrir les richesses du patrimoine naturel et historique questembertois.

Avec 17 itinéraires de randonnée sur son territoire (dont la boucle du Saint-Eloi), la communauté de communes se positionne comme une destination nature par excellence.

Maison des Parents

Un nouveau lieu pour le Relais Petite Enfance et Les Parentillages



Depuis le mois juillet, le Relais Petite Enfance (RPE) et les Parentillages ont laissé place au tout nouveau centre social, la Maison Pop', qui a investi totalement les locaux de la rue Jean Grimaud à Questembert. Les services petite enfance

Le nouveau circuit de randonnée vient ainsi enrichir les propositions de randonnées à destination des habitants et des visiteurs.

Cinq années auront été nécessaires pour la création de ce nouvel itinéraire pensé en 2017, à l'heure de la signature du contrat d'attractivité touristique avec le département du Morbihan. Cinq années pour imaginer un circuit, négocier les droits de passage ou d'éventuelles acquisitions avec les propriétaires de parcelles, avant d'aménager l'ensemble de la boucle. Ce projet est le fruit d'un travail collectif entre Questembert Communauté et la mairie de Questembert, le conseil départemental du Morbihan, la Fédération Française de Randonnée, la section randonnée de la Bogue d'Or, les propriétaires privés de parcelles et les baliseurs bénévoles.

Favoriser la découverte du patrimoine naturel et historique

Avec ce nouveau circuit de randonnée, les habitants et les visiteurs peuvent ainsi découvrir des éléments remarquables du patrimoine historique de Questembert, notamment la croix bannière de Saint-Doué, inscrite aux Monuments Historiques, et la chapelle Saint-Vincent. Ce circuit est également un lieu propice à la découverte de la nature ; avec les rives du Saint-Éloi (cours d'eau qui donne son nom au circuit) et l'arboretum de Plestregouët •

Boucle du Saint-Éloi : Départ à l'étang de Célaç de Questembert. Distance : 9,7 km - Temps : 2h30 - Difficulté : Facile

et parentalité se sont installés dans l'ancien bâtiment de la trésorerie, que la mairie de Questembert met à disposition du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), en attendant la construction d'un futur bâtiment.

Un lieu d'écoute dédié à la parentalité

Pour l'occasion, le RPE et les Parentillages ont souhaité renommer ce lieu en «Maison des Parents», un lieu d'écoute dédié aux multiples questions concernant la parentalité (mode de garde des enfants, difficultés des parents au quotidien avec leurs enfants et adolescents, etc.). Une équipe de professionnelles propose des temps d'écoute, des activités libres et des ateliers aux parents accompagnés ou non de leur(s) enfant (s), quel que soit leur âge. Un moment qui permet aux parents d'échanger et de partager leurs expériences autour de la parentalité. Des temps d'écoute individuels, où le(s) parent(s) prennent rendez-vous sont également proposés pour venir échanger en dehors des temps collectifs, et rencontrer les partenaires institutionnels et associatifs sur les sujets qui les animent •

Maison des parents : 13 boulevard Saint-Pierre à Questembert

- Relais Petite Enfance : 02 97 26 17 52
rpequestembert@qc.bzh
- Les Parentillages : 02 97 26 15 00
lesparentillages@qc.bzh

Conseil communautaire

Installation d'une nouvelle vice-présidente et d'un nouveau conseiller



Suite aux élections municipales de Malansac, le 26 juin 2022, ayant conduit à l'installation d'une nouvelle équipe municipale et d'un nouveau maire, Morgane Rétho, les répartitions au conseil communautaire de la commune de Malansac ont évolué.

La commune de Malansac dispose de trois postes de conseillers communautaires. Morgane Rétho, nouvellement élue maire, occupait déjà un poste de conseillère communautaire, qu'elle conserve.

En revanche, Marie-France Besse, 9^e vice-présidente de Questembert Communauté, ayant démissionné de ses fonctions et le siège de Marc De Boysson étant vacant, deux postes restaient à pourvoir.

François Hervieux, nouvellement élu à Malansac, rejoint donc le conseil communautaire en qualité de conseiller. Le 3^e poste de conseiller communautaire pour Malansac est, à l'heure où nous écrivons ces lignes (NDR : le 27 septembre 2022), en cours de désignation au sein du conseil municipal de Malansac.

Réunis en séance du conseil communautaire le 26 septembre 2022, les élus de Questembert Communauté ont élu Morgane Rétho à la 9^e vice-présidence de la communauté de communes. Elle reprend donc le siège de vice-président laissé vacant par Marie-France Besse. Son périmètre d'intervention sera précisé lors de la prochaine session du conseil communautaire, le 7 novembre 2022 •

Plus d'informations : découvrez les 38 élus de Questembert Communauté et consultez toutes les délibérations du conseil communautaire sur www.questembert-communauté.fr

Taxe de séjour

Les démarches à effectuer



Vous êtes propriétaires d'un hébergement de tourisme (meublé, chambre d'hôtes, etc.) ? L'enregistrement de votre hébergement, auprès de la mairie de la commune dans laquelle se situe votre logement, est obligatoire. Cette déclaration est entièrement gratuite.

En plus de cette déclaration, les logeurs sont dans l'obligation de déclarer mensuellement, au service «taxe de séjour» de l'office de tourisme, le nombre de nuitées réalisées dans leur établissement même si aucune location n'a été effectuée.

La taxe de séjour est perçue pour tous les types d'hébergements touristiques (hôtels, résidences, meublés de tourisme, chambres d'hôtes, villages vacances, terrains de camping, hébergements en attente de classement, etc.). Les logeurs perçoivent cette taxe qu'ils reversent, par la suite, à la communauté de communes, chaque trimestre.

Le produit de cette taxe est intégralement dédié au développement touristique du territoire. Il participe au financement de la promotion touristique de la communauté de communes.

Pour la saison touristique 2023, les tarifs ont été votés le 9 mai dernier en conseil communautaire. Seules deux catégories d'hébergements voient leur tarif évoluer :

- Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles. Tarif 2023 : 0,80 € par nuitée
- Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives. Tarif 2023 : 0,70 € par nuitée.

A noter : les personnes mineures et les contrats saisonniers employés dans les communes sont exemptés de la taxe de séjour •

Informations et tarifs taxe de séjour :

www.rochefortenterr-tourisme.bzh, rubrique espace pro, la taxe de séjour.

Contact Office de Tourisme : 02 97 26 56 00

Autopartage

Questembert Communauté mise sur l'électrique



Dans le cadre de sa politique de mobilité, Questembert Communauté s'est associée à Morbihan Energies afin de proposer une solution alternative à l'utilisation de voitures thermiques sur les trajets courts et occasionnels : l'autopartage de véhicules électriques. Le déploiement de ce nouveau service permettra à chaque usager quel qu'il soit, habitant, touriste, etc. de disposer d'une solution adaptée à ses besoins.

Service de mobilité innovant et flexible, l'autopartage permettra de retrouver les avantages de la voiture individuelle à moindre coût et de se rendre dans des lieux non desservis par une ligne de transport en commun.

Une flotte de véhicules électriques en libre-service

La communauté de communes mettra à disposition en libre-service deux véhicules électriques de sa propre flotte automobile au premier semestre 2023. Ces deux voitures seront disponibles depuis une station à la gare de Questembert. Les usagers pourront réserver les véhicules électriques via la plateforme 456.bzh pour effectuer de courts trajets pour une durée limitée. Le tarif de location sera compris entre 4€ de l'heure et 25€ pour une journée complète.

Les voitures électriques devront être restituées après chaque utilisation à la station. Elles seront stationnées sur des places dédiées et équipées de bornes de rechargement.

Ce nouveau service d'autopartage de véhicules électriques complètera l'offre de mobilité •

Découvrez la plateforme d'autopartage : www.456.bzh

Mobilités douces

Location de vélos à assistance électrique



Au début de l'été, Questembert Communauté proposait une nouvelle offre de location de vélos à assistance électrique en libre-service depuis la gare de Questembert pour rejoindre le centre-ville. Suite à des dégradations sur le matériel, le service a dû être interrompu. Les deux stations seront de nouveau opérationnelles courant octobre-novembre avec quelques ajustements.

En effet, il sera possible de réserver les vélos électriques uniquement entre 6h et 21h. Les dix premières minutes, temps nécessaire pour rejoindre le centre-ville de Questembert, resteront gratuites •

Découvrez l'offre VAE : téléchargez l'appli eBikePro Questembert sur votre mobile

Navette estivale

1200 voyageurs durant l'été



Afin de faciliter l'accès des habitants et des vacanciers à la plage de Damgan et à la cité de Rochefort-en-Terre, Questembert Communauté a proposé durant tout l'été un service de navette.

Plus de 1 200 usagers (habitants et vacanciers) ont emprunté la navette estivale tout au long de la période, soit trois fois plus de fréquentation par rapport à l'année précédente. Un coup de pouce pour le tourisme sur le territoire puisque 86 vacanciers venant de Damgan ont pu découvrir Rochefort-en-Terre avec ce service. Boris Le Maire se félicite de ce succès : «2022 est une année record ! Nous n'avons jamais connu une telle fréquentation depuis le lancement de la navette estivale en 2018. Cela nous conforte dans l'idée de poursuivre ce service sur la période estivale. L'opération sera reconduite l'an prochain» •



Questembert Communauté et Clim'Actions Bretagne accompagnent les communes du territoire, et prochainement les PME, dans la réalisation de leur bilan carbone. Ici, à Limerzel.

Plan Climat

Les communes s'engagent pour limiter leur impact sur le climat

Dans le cadre du Plan Climat, Questembert Communauté, associée à Clim'Actions Bretagne, propose aux communes membres de s'engager dans le programme Clim'Impact. Un programme qui vise à mieux connaître l'impact climatique des collectivités pour les aider à mieux évaluer et limiter les conséquences du changement climatique. Deux communes se sont lancées dans la démarche : Limerzel et Pluherlin.

Le programme Clim'Impact a été lancé en 2022, par Questembert Communauté et Clim'Actions Bretagne. Ce programme qui s'inscrit dans les actions de sensibilisation du Plan Climat vise à accompagner les collectivités dans la réalisation d'un bilan carbone de leurs activités et dans la mise en place d'actions leur permettant de limiter leur impact sur le climat.

Pour cette première session du programme, deux communes se sont portées volontaires pour engager une transition : Pluherlin et Limerzel.

Au cours de plusieurs ateliers, les communes ont été accompagnées pour mieux saisir les enjeux du changement climatique. Elles ont également bénéficié d'un soutien dans leur état des lieux (équipements et services municipaux, mobilité, commande publique, etc.) pour aboutir à leur bilan carbone.

L'objectif de ce bilan est d'informer les communes sur les pôles, les actions, qui émettent le plus de gaz à effet de serre. «Ce

bilan est un outil d'aide à la décision pour améliorer nos pratiques, prioriser nos actions, afin de limiter notre impact sur le changement climatique», explique Serge Lubert, maire de Limerzel, qui a inscrit sa commune dans le programme.

D'autres communes sont dans les rangs pour effectuer le programme en 2023.

En parallèle, Questembert Communauté envisage d'étendre ce dispositif aux entreprises (PME) du territoire. Celles-ci bénéficieront d'un accompagnement gratuit de Questembert Communauté et de Clim'Actions Bretagne pour les aider à réaliser leur bilan carbone afin de limiter l'impact de chacun sur le changement climatique •

Contact : Romane Paysant, chargée de mission Plan Climat
02 97 26 78 53 ou sur pcaet@qc.bzh



Le mix énergétique de la piscine Beau Soleil associant chaudière bois, panneaux solaires et panneaux photovoltaïques est un exemple en termes d'énergies renouvelables. Des collectivités voisines du territoire s'en inspirent.

Filière bois

Une énergie locale et renouvelable au service du territoire

Les questions relatives à l'énergie sont aujourd'hui au coeur des préoccupations. Coût de l'énergie, acheminement, impact environnemental, ce sont autant de problématiques auxquelles les collectivités doivent faire face. En faisant le choix d'installer une chaudière biomasse pour la piscine Beau Soleil, Questembert Communauté a misé sur une énergie locale et renouvelable, tout en structurant une filière spécifique d'approvisionnement à l'échelle du territoire : la filière bois.

La chaudière biomasse installée dans la piscine Beau Soleil consomme près de 400 tonnes de plaquettes de bois chaque année. « Cette chaufferie nous permet de produire notre propre énergie, avec une capacité suffisante pour couvrir nos besoins, tout en étant financièrement plus avantageuse et, sur le plan environnemental, plus respectueuse », précise Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté. Le bois utilisé est issu de l'entretien des haies bocagères. Il est élagué et broyé, sur place, chez les agriculteurs, par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Le broyage permet d'obtenir ce que l'on appelle de « la plaquette ». Ces plaquettes sont ensuite envoyées sur différentes plateformes de stockage bois réparties sur tout le territoire.

La filière bois s'est révélée être une solution d'avenir. En effet, l'énergie que génère la chaudière biomasse est neutre en carbone, car la quantité de dioxyde de carbone (le CO₂) émise à la combustion correspond à la quantité absorbée par les végétaux pendant leur croissance. Elle permet d'atteindre localement

des objectifs d'économie circulaire en faisant de la valorisation énergétique issue de bois, non traités, produits localement. Il s'agit donc d'un réel circuit-court où la chaufferie de la piscine Beau Soleil y trouve un avantage écologique et économique. C'est donc toute une filière locale qui est à l'oeuvre, un vrai atout pour le territoire.

La création d'une plateforme bois communautaire

Forts du succès de cette filière, les élus communautaires ont fait le choix de se doter d'une plateforme bois intercommunale à Limerzel, dans la zone artisanale de l'Ardoise. Le choix de la localisation est stratégique, au plus près des sites de consommation et de production pour optimiser les transports et rester cohérent avec le Plan Climat. Cet équipement, d'une superficie totale de 800 m² verra le jour dans le courant de l'année 2023. La capacité de stockage sera de 1 000 tonnes de plaquettes sèches (soit 2 500 m³).

Ce projet concerne la transformation d'un préau photovoltaïque en plateforme de stockage bois énergie. Il sera adapté pour le séchage du bois avec la réalisation de box de stockage en béton, sous la structure acier déjà existante, et grâce à la pose partielle d'une façade ajourée en lames de bois sur deux façades. Le coût total de la réhabilitation du bâtiment est estimé à 339 000 €.

Garantir l'alimentation du réseau de chaleur

Ce projet contribuera, entre autres, à alimenter la chaudière bois de la piscine communautaire Beau Soleil. La création d'une plateforme unique de stockage simplifiera la logistique et sécurisera l'approvisionnement sur le long terme.

Cette filière bois constitue un pilier important de la politique énergétique du territoire car elle offre une plus grande indépendance vis-à-vis des énergies fossiles tout en s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire.

« Pour cela la piscine Beau Soleil a été un formidable outil d'expérimentation, qui a fait toutes ses preuves depuis sa mise en service, il y a 10 ans », soutient le président. En effet, « la chaudière bois de la piscine communautaire nous a permis d'expérimenter cette filière et d'en voir tous les atouts que ce soit sur le plan environnemental ou sur le plan économique », poursuit-il.

Un mix énergétique basé sur les énergies renouvelables

La piscine communautaire bénéficie d'ailleurs d'un mix énergétique qui s'appuie sur diverses énergies renouvelables. L'eau chaude sanitaire est produite à partir de panneaux thermiques solaires installés sur le toit de la piscine. L'eau des bassins est, quant à elle, chauffée grâce à la chaudière bois. Cette énergie est également distribuée dans un réseau de chaleur qui alimente quatre autres bâtiments publics (les écoles maternelles et primaires Beau Soleil, la maison de l'enfance ainsi que l'accueil de loisirs de Questembert). D'ailleurs, l'école maternelle Beau Soleil dispose également de panneaux solaires photovoltaïques. L'énergie produite par ces panneaux alimente en autoconsommation électrique, l'école maternelle ainsi que la piscine communautaire. Il est prévu que cette installation couvre, à l'année, entre 30 % et 40 % des besoins en électricité de la piscine.

Filière bois, réseau de chaleur, mix énergétique associant biomasse et énergie solaire (thermique et photovoltaïque), ce sont tous ces éléments qui contribuent à développer un modèle énergétique ambitieux et vertueux pour le territoire, son économie et ses habitants •

Questembert Communauté investit dans les énergies renouvelables

Afin de promouvoir la production d'énergies renouvelables sur son territoire, la communauté de communes a créé en 2018 une société par actions simplifiée : QC Énergies. Son capital initial de 50 000 € est réparti entre deux principaux actionnaires : Morbihan Energies (51 %) et Questembert Communauté (49 %).

Favoriser la transition énergétique

Une de ses premières actions sera l'acquisition prochaine des panneaux photovoltaïques situés sur la toiture de l'école maternelle Beau Soleil à Questembert, qui alimentent en électricité la piscine communautaire et l'établissement scolaire. L'objectif de QC Energies est de devenir un acteur de référence dans les énergies renouvelables sur le territoire à travers le soutien à la construction et à l'exploitation d'équipements favorisant le développement de solutions alternatives aux énergies fossiles •



339 000 €

C'est le coût de la réhabilitation du bâtiment pour la nouvelle plateforme bois.



370 kW

C'est la puissance de la chaudière biomasse de la piscine Beau Soleil.



400 TONNES

de plaquettes de bois sont utilisées chaque année pour le chauffage de la piscine Beau Soleil.

Énergies renouvelables

Cartographie du territoire de Questembert Communauté

La communauté de communes s'est engagée dans un Plan Climat qui vise à l'horizon 2050 un territoire à énergie positive. Ce projet de territoire fait la part belle aux énergies renouvelables. Un choix stratégique affirmé qui vise le développement d'un nouveau modèle énergétique. Présentation des projets du territoire qui produisent plus de 1 GWh par an.

Projets du territoire produisant plus de 1 GWh par an

RÉSEAU DE CHALEUR

Séché Environnement - La Vraie-Croix
 Énergie utilisée et destination : Biogaz valorisé via une centrale de co-génération en chaleur (réseau de chaleur alimentant les industriels voisins : ZI de la Hutte St-Pierre) et en électricité (réinjectée sur le réseau)
 Mise en service : 2012
 Type de portage : Privé (Séché Environnement)
 Le biogaz est issu de la fermentation des déchets enfouis sur l'écosite de la Croix Irtele

Beau Soleil - Questembert
 Énergie utilisée et destination : Bois plaquette. Le réseau de chaleur alimente la piscine de Questembert, les écoles maternelle et primaire Beau Soleil, l'A.L.S.H. et la maison de l'enfance
 Mise en service : 2012
 Type de portage : Public (Questembert Communauté)



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

L'Épine - Limerzel - 5 814 panneaux
 Énergie produite et utilisation : électricité, réinjectée sur le réseau
 Mise en service : 2022
 Type de portage : Privé (JPÉE)
 Production moyenne : 3 GWh/an

PARCS ÉOLIENS

Énergie produite et utilisation : électricité, réinjectée sur le réseau

Rocher Breton - Larré - 4 éoliennes
 Mise en service : 2017
 Type de portage : 25 % Public (Questembert Communauté) / 75 % Privé (Alterric)
 Production moyenne : 19 GWh/an

Moulin de la Drague - Lauzach - 5 éoliennes
 Mise en service : 2008
 Type de portage : Privé (Cavalum)
 Production moyenne : 15 GWh/an

STATION DE MÉTHANISATION

Énergie produite et utilisation : Biogaz épuré puis réinjecté directement sur le réseau gaz ou valorisé par une centrale, sous forme de chaleur et d'électricité (réinjectée sur le réseau)

MBV - Caden
 Mise en service : 2018
 Type de portage : Privé (SARL MBV)
 Production moyenne :
 • Électricité : 4,3 GWh/an
 • Chaleur : 4 GWh/an

Kersinerie - La Vraie-Croix
 Mise en service : 2020
 Type de portage : Privé (SARL Kersinerie)
 Production moyenne :
 • Électricité : 3,4 GWh/an
 • Chaleur : 4,2 GWh/an

PROJET Berric Bioénergies - Berric
 Type de portage : Privé (SAS Berric Bioénergie)
 Production moyenne : 8,2 GWh/an de biogaz



© Eaux & Vilaine

Dans le courant de l'été 2022, l'EPTB Eaux & Vilaine est intervenu sur le territoire pour remettre dans son état naturel le cours d'eau du Saint-Eloi. L'ambition était de restaurer les fonctionnalités du cours d'eau.

Gemapi

Préserver la ressource en eau, prévenir les inondations et restaurer la biodiversité

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Questembert Communauté est en charge de la GEstion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (Gemapi). Le territoire, peu exposé au risque inondation, dénombre cinq cours d'eau. La préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau de ces cours d'eau est au cœur des préoccupations de l'intercommunalité.

Près de 110 000€ ont été alloués en 2022 pour la Gemapi. Cet effort financier va s'intensifier dans les prochaines années en raison des nombreux défis qu'impose le changement climatique.

Sécheresse inédite, épisodes caniculaires, assèchement des cours d'eau et inondations, les conséquences du changement climatique ont un impact sur les milieux aquatiques qui sont au cœur des préoccupations des collectivités territoriales françaises. Questembert Communauté ne fait pas exception à la règle. Depuis le 1^{er} janvier 2018, date à laquelle la communauté de communes a pris la compétence Gemapi, plusieurs chantiers et projets visant à préserver ces milieux ont été mis en œuvre.

Cinq cours d'eau sur le territoire

Le territoire de Questembert Communauté compte cinq cours d'eau principaux et alimente sept bassins versants. Trois rivières

majeures (l'Arz, le Trévelo, le Saint-Eloi et ses affluents Tohon et Kervily,) irriguent sa campagne. La gestion des bassins versants s'organise avec différentes structures délégataires. Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO), au nord du territoire, s'occupe de l'Arz. L'EPTB Eaux & Vilaine (Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine), au sud, gère le Trévelo et le Saint-Eloi. Et enfin, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, à l'ouest de Berric et Lauzach, se charge du ruisseau du Plessis et de la petite rivière de Pénerf (importante pour la pérennité de l'activité conchylicole).

Tous s'attachent à préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques (cours d'eau, mares, eaux souterraines, zones humides...) ainsi qu'à prévenir les risques inondations.

Questembert Communauté est peu exposée au risque « inondation ». Néanmoins, la compétence Gemapi est pensée à l'échelle des bassins versants. Ainsi ce qui se passe sur notre territoire peut avoir une incidence sur le territoire voisin. C'est pourquoi, le principe de solidarité entre territoires est de mise sur la question de l'eau et des milieux aquatiques.

« Les milieux aquatiques en bon état écologique et chimique sont précieux, nous devons collectivement nous mobiliser pour les préserver », appuie Joël Triballier, vice-président en charge de l'aménagement. « Les enjeux sont de taille car nous devons plus que jamais penser à l'avenir ! », prévient-il.

Qualité de l'eau, préservation de la biodiversité et des milieux aquatiques, disponibilité de la ressource... Tous ces sujets sont au cœur des projets. L'ambition : disposer d'une eau de qualité en quantité suffisante pour nos usages mais également pour la préservation des écosystèmes et de la vie aquatique.

Pour ce faire, de nombreuses actions sont engagées sur le territoire via les structures délégataires de la compétence Gemapi (GMVA, GBO, Eaux & Vilaine). « Tous ces acteurs conduisent une politique forte visant à diminuer les sources de pollutions possibles tout en permettant d'augmenter les capacités d'autoépuration des rivières et des zones humides », commente Joël Triballier.

Permettre aux écosystèmes d'être plus résilients

En 2022, un gros travail de renaturation a été réalisé sur le cours d'eau du Saint-Eloi. Ce programme visait à remettre en l'état naturel le cours d'eau qui, il y a plus d'un siècle, a été dévié de son lit pour alimenter le moulin Glô, à Questembert, via un bief.

Durant l'été, un vaste programme de travaux a été entrepris pour redonner au ruisseau son aspect naturel. Ainsi, le bief a été détruit et le ruisseau a bénéficié d'un reméandrage.

Avec ces travaux, l'idée était de restaurer les fonctionnalités du cours d'eau. A savoir : limiter les à-coups hydrauliques en ralentissant les vitesses d'écoulement via le reméandrage, favoriser le développement de la faune piscicole en lui permettant de créer des frayères propices à la reproduction, et plus globalement permettre à l'écosystème d'améliorer sa résilience, tout en améliorant la qualité du milieu et la qualité de l'eau.

Trois mois de travaux auront été nécessaires pour réhabiliter le cours d'eau.

Tous ces travaux sont cofinancés par l'agence de l'eau, le département... mais aussi les collectivités territoriales via les structures à qui ils ont délégué la compétence Gemapi et par les particuliers et entreprises du territoire via la taxe Gemapi*. Cette taxe additionnelle est affectée exclusivement à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations. Ces nouveaux moyens consacrés à la Gemapi permettront, à terme, d'entreprendre de nouveaux projets pour que l'ensemble de nos cours d'eau soient de bonne qualité. Ils contribueront également à la prévention des inondations en prenant en compte leur impact sur les biens et les personnes •

*Seuls les contribuables payant la taxe d'habitation, la taxe foncière et la CFE sont redevables de la taxe Gemapi.



Breizh Bocage

Breizh Bocage, c'est quoi ?

Breizh Bocage est un programme régional de reconquête de la qualité des eaux. Il vise à favoriser l'implantation de haies et de talus afin de créer un maillage contribuant à réduire les transferts de polluants vers les cours d'eau, à lutter contre l'érosion des sols et les inondations, et à favoriser la biodiversité. Lancé par l'Etat, l'Agence de l'Eau Loire - Bretagne, le conseil régional de Bretagne et les quatre conseils départementaux bretons, ce programme bénéficie d'un soutien européen via le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

A qui est destiné ce programme ?

Le programme Breizh Bocage est destiné aux agriculteurs et aux propriétaires fonciers de parcelles agricoles.

Comment ça marche ?

Les agriculteurs et propriétaires de parcelles agricoles souhaitant s'engager dans des travaux de plantation de haies bénéficient d'une prise en charge globale du projet par les syndicats de bassins versants* leur permettant de réaliser les travaux de plantation de haies. La finalité de cet accompagnement vise à reconstituer un maillage bocager par la création de nouvelles haies •

*Pour Questembert Communauté, il s'agit du GBO, l'EPTB Eaux & Vilaine et enfin de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

En savoir plus : Service aménagement du territoire Questembert Communauté
02 97 26 59 51 ou sur amenagement@qc.bzh



La fibre optique est en cours de déploiement sur notre territoire. Questembert Communauté et les communes de la communauté participent à hauteur de 4,5 millions d'euros pour raccorder l'ensemble des 15 000 prises prévues pour 2026.

Fibre optique

Le point sur le déploiement du très haut débit

Le déploiement du très haut débit est en cours sur Questembert Communauté. A l'horizon 2026, l'ensemble des habitants et des acteurs économiques sera connecté. Ce déploiement se fait de manière progressive et s'échelonne sur les trois prochaines années. Pour l'heure, 3 700 prises sont construites sur les près de 15 000 attendues.

La région Bretagne associée aux quatre départements bretons et aux soixante intercommunalités de la région, dont Questembert Communauté, s'est engagée pour un déploiement massif de la fibre sur l'ensemble du territoire. Objectif : répondre aux nouveaux enjeux économiques et sociétaux de notre région et résorber la fracture numérique entre les espaces urbains et ruraux.

Avec le développement du télétravail, des activités pratiquées en distanciel, la fibre est devenue essentielle pour nombre d'habitants. Du côté des acteurs économiques, elle est devenue nécessaire pour développer les activités, échanger rapidement et sans difficulté. Concrètement, disposer d'une connexion internet performante est devenu indispensable pour tous, particuliers comme professionnels.

Engagée dans le projet régional «la fibre pour tous» qui vise à connecter 100% des Bretons, Questembert Communauté accompagne au quotidien ce déploiement.

Ce projet titanesque porté par les acteurs publics représente un investissement de près de 1,7 milliards d'euros. Il vise à compenser la carence des acteurs privés qui ont déployé la fibre aux abords des grands pôles urbains (soit 10% du territoire). 90% du territoire, notamment les zones rurales, restent donc à couvrir. C'est pourquoi, les collectivités bretonnes ont fait le choix de construire un réseau public en fibre optique, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Mégalis Bretagne.

Trois phases de déploiement

Pour Questembert Communauté, le déploiement de la fibre a été pensé en trois phases. La première phase, qui concerne le centre ville de Questembert, est en cours d'achèvement. Aussi, début 2023, près de 1330 habitations ou entreprises pourront se raccorder.

La seconde phase qui concerne les communes de Pluherlin, Malansac, une partie de Rochefort-en-Terre et la totalité de la

ville de Questembert est également en cours d'achèvement. Mi 2023, quelque 6050 foyers ou entreprises auront la possibilité de se raccorder.

La dernière phase qui s'échelonne de 2023 à 2026 concernera le reste du territoire. A l'issue de cette phase, l'ensemble des habitants et entreprises pourront se raccorder à la fibre.

4,5 millions d'euros financés par Questembert Communauté et les communes

«Pour chaque habitation ou entreprise reliée, Questembert Communauté et les communes de la communauté participent à hauteur de 308 €», précise Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté. « Ce qui est un soutien important de nos collectivités pour apporter ce service à tous les habitants et entreprises du territoire», souligne-t-il.

A l'issue de ce projet d'envergure, Questembert Communauté et les communes du territoire auront participé à hauteur de 4,5 millions d'euros pour financer les 15 000 prises permettant de relier chaque entreprise ou habitation. «Nous n'oublierons personne», assure le président •

Testez votre éligibilité : www.megalis.bretagne.bzh rubrique Bretagne très haut débit, Mon éligibilité à la fibre optique.



2026
Courant 2026, l'ensemble du territoire sera raccorder à la fibre.

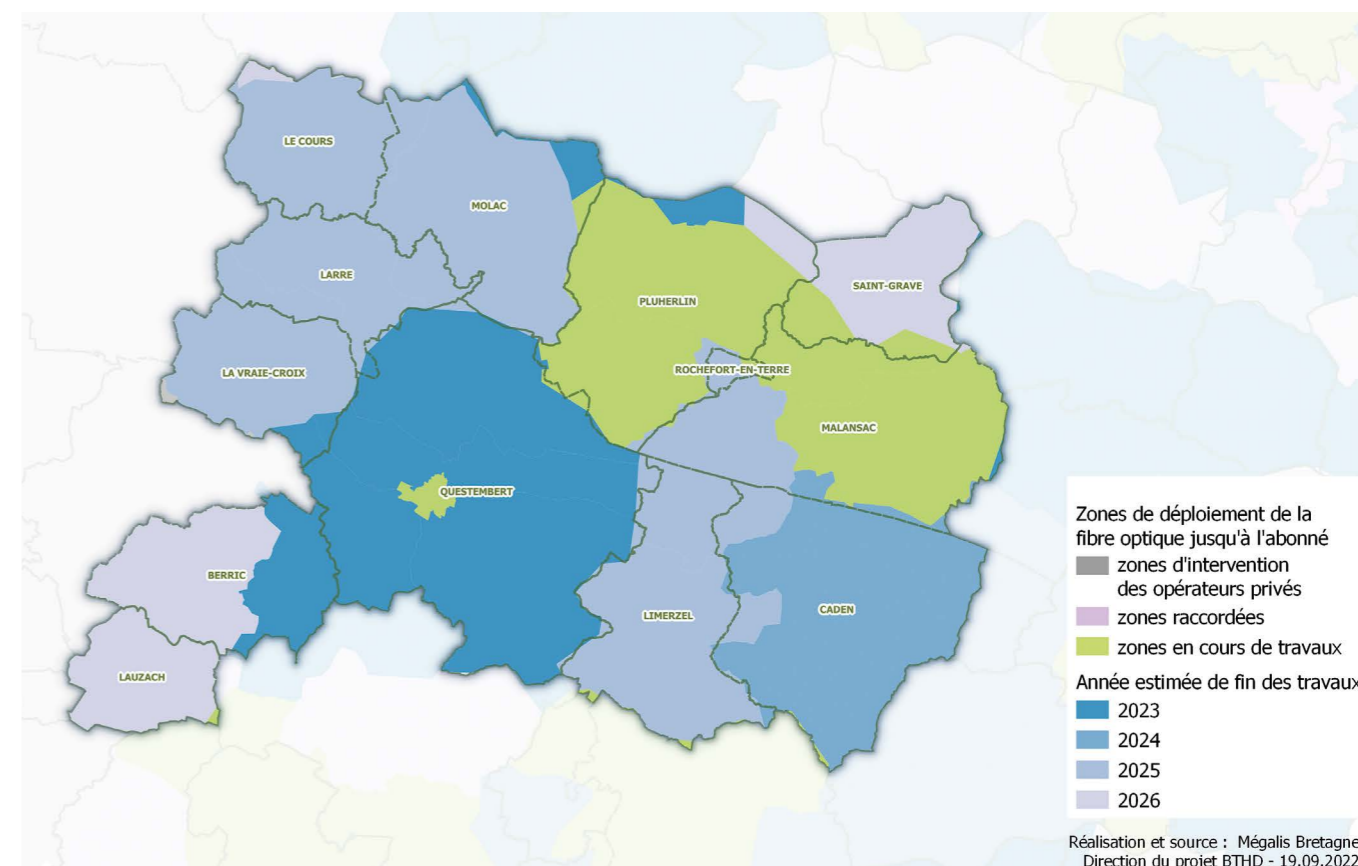


4,5 MILLIONS D'EUROS
C'est la participation de Questembert Communauté et des communes de la communauté pour financer le déploiement de la fibre.



15 000
prises sont prévues pour raccorder l'ensemble du territoire.

Phases de déploiement de la fibre sur Questembert Communauté





Tout l'été, l'équipe du centre social est allée à la rencontre des habitants. Sorties familles, ateliers parents-enfants, cafés habitants, ce sont autant de propositions qui ont été faites aux habitants des sept communes couvertes par la Maison Pop'.

La Maison Pop'

Un nouveau centre social pour Questembert Communauté

Le 1^{er} juillet 2022, l'équipe du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Questembert Communauté a reçu l'agrément lui permettant d'ouvrir un nouveau centre social sur le territoire : la Maison Pop'. Celui-ci permet un rééquilibrage territorial de l'action sociale dans la communauté de communes. Désormais, Questembert Communauté dispose de deux centres sociaux : Eveil et La Maison Pop'

La Maison Pop', c'est le nom que les membres du CIAS de Questembert Communauté et les habitants ont choisi pour le nouveau centre social de la communauté de communes. Un centre social qui a vocation à agir pour les habitants de La Vraie-Croix, Larré, Le Cours, Molac, Questembert, Lauzach et Berric. Des communes non-couvertes par le centre social Eveil qui agit, quant à lui, pour les habitants de Limerzel, Malansac, Rochefort-en-Terre, Pluherlin, Caden et Saint-Gravé.

La parole des habitants, leurs besoins, leurs envies, sont au cœur du projet de ce nouveau service. Un projet qui vise l'accompagnement de tous, l'animation de la vie sociale, tout en

favorisant la proximité avec les habitants. «*Nous voulons un service vivant qui soit fait pour et avec les habitants*», appelle Jean-Pierre Galudec, vice-président au CIAS. «*Nous sommes clairement dans le pouvoir d'agir des habitants !*», soutient-il.

Le pouvoir d'agir des habitants

En tant que structure d'animation de la vie sociale, la Maison Pop' gère, entre autres, les accueils collectifs de mineurs, le service jeunesse, le service information jeunesse, le dispositif Clas (Contrat local d'accompagnement à la scolarité). Elle propose également des cafés habitants, des sorties familles/habitants,

ainsi que des actions familles avec notamment des ateliers parents-enfants, etc.

«*Un centre social permet à chaque habitant, du plus jeune au plus âgé, de partager des choses ensemble, de créer du lien. C'est un espace de proximité intergénérationnel et ouvert à tous.*», confie l' élu.

La participation des habitants est également au cœur de la Maison Pop'. «*C'est un espace d'expression et de projets*», soutient Jean-Pierre Galudec. «*Un centre social se construit et grandit avec ses habitants. Nous sommes vraiment dans une autre logique que le simple service apporté à la population. Nous visons la co-construction d'un projet d'animation de la vie sociale.*»

Des Espaces Pop' au plus près des habitants

Ayant reçu l'agrément centre social au 1^{er} juillet 2022, l'équipe de la Maison Pop' a sillonné les communes durant l'été avec un vaste programme de rencontres habitants. L'objectif était de faire connaître et d'inscrire ce nouveau projet dans le territoire. Désormais, la Maison Pop' s'est installée au 18 rue Jean Grimaud à Questembert. Cette maison des habitants est ouverte à toute personne ayant l'envie d'échanger, de monter un projet, ou encore de participer aux rencontres et sorties habitants, voire tout simplement, aux personnes désireuses de se poser un instant, de prendre un café ou de discuter. «*La Maison Pop' est en quelque sorte la maison des habitants*», affirme l' élu.

Afin de développer cet accès à des espaces communs et



Vous avez du temps et des savoir-faire à partager ?

Il existe mille et une façons de participer à la vie du centre social La Maison Pop' ! L'essentiel est de trouver celle qui vous correspond, selon vos envies, vos disponibilités et vos besoins !

intergénérationnels, des Espaces Pop' vont être créés dans quatre des sept communes du territoire d'action du centre social. «*Avec les Espaces Pop', nous avons une volonté : aller à la rencontre des habitants, au plus près de leur lieu de vie.*» ●

La Maison Pop' : 18 rue Jean Grimaud - 56230 Questembert
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermé le mardi après-midi.
Contact : 02 97 26 15 00 ou sur maisonpop@qc.bzh
Tous les rendez-vous sur : www.questembert-communaute.fr



L'Uvéor du Syssem est un système de traitement des ordures ménagères qui valorise la part de déchets fermentescibles en biogaz ou compost. De gros travaux ont été entrepris sur cette unité.

Déchets : Une filière en pleine révolution

La collecte et le traitement des déchets vont entamer de profondes mutations dans les deux prochaines années. Au 1^{er} janvier 2023, l'extension des consignes de tri des emballages recyclables entre en vigueur suivie, en 2024, de la collecte séparative des biodéchets. Ces nouvelles obligations nécessitent une réorganisation profonde de la filière traitement des déchets. L'objectif, à terme, est d'augmenter la valorisation de nos déchets et de parvenir, à l'horizon 2030, au zéro enfouissement.

C'est un projet de grande ampleur auquel se prépare Questembert Communauté. Dans les deux prochaines années, deux changements majeurs vont intervenir pour la collecte et le tri des déchets : l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023 (voir p. 20-21) suivie de la collecte séparative des biodéchets au 1^{er} janvier 2024. Deux obligations auxquelles Questembert Communauté se prépare activement.

Depuis sa création, la communauté de communes exerce la compétence collecte des déchets en régie. C'est-à-dire que la collectivité ne fait pas appel à des sociétés extérieures pour le ramassage des ordures ménagères et des collectes sélectives ; tout est assuré en interne. En revanche, le traitement, l'élimination et la valorisation des déchets collectés, sont délégués au Syndicat du Sud Est Morbihan (SYSEM) qui agit pour le compte de Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

En 2011, afin d'inciter les habitants à trier et à composter davantage leurs déchets, les élus de Questembert Communauté ont fait le choix de mettre en place la redevance incitative.

L'ambition était de réduire la quantité d'ordures ménagères au profit des collectes sélectives. La mise en place de la redevance et les efforts réalisés par la population pour réduire la part des ordures ménagères ont porté leurs fruits. Ainsi, « nous avons multiplié par deux notre tonnage d'emballages recyclables », expose Pascal Guiblin, vice-président en charge des déchets. « Une performance corrélée avec la redevance, qui est une incitation forte pour le tri et le compostage », explique-t-il.

Redevance incitative : Questembert Communauté citée en exemple au niveau national

Précurseur en la matière, Questembert Communauté a été la première collectivité morbihannaise, et parmi les premières de France, à instaurer la redevance incitative. Cette initiative de notre territoire, citée en exemple au niveau national, a permis de faire évoluer les pratiques. « La redevance incitative présente un double avantage », soutient Pascal Guiblin. « Contrairement à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, elle est moins coûteuse pour l'usager, qui paie au service rendu, et elle est très performante sur le plan environnemental ». Cette redevance a ainsi

permis d'améliorer le tri et, de fait, la valorisation de nos déchets sur le territoire tout en maîtrisant la facture des ménages. Elle a également eu un impact significatif sur les flux de déchets rapportés en déchèteries. « Les habitants triant plus, le nombre de passages en déchèterie est devenu nettement supérieur », constate le vice-président, qui rappelle que de gros travaux ont dû être menés pour absorber ces nouveaux flux. Dans un second temps, un contrôle d'accès aux déchèteries a dû être mis en place. Objectif : que seuls les usagers du territoire utilisent ces infrastructures.

Développer de nouvelles solutions

Avec l'arrivée de nouvelles obligations, Questembert Communauté doit à nouveau repenser son système de gestion des déchets. Extension des consignes de tri, collecte séparative des biodéchets, zéro enfouissement pour la région Bretagne à l'horizon 2030, « toutes ces évolutions nous obligent à développer de nouvelles solutions », fait savoir Pascal Guiblin.

En premier lieu, la modernisation du centre de tri de Vannes qui n'est pas en capacité d'assumer l'extension des consignes de tri. Cet équipement traite exclusivement les collectes sélectives. Des travaux financés par les trois intercommunalités composant le Syssem (Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération) sont en cours pour adapter de manière transitoire le centre de tri dans l'attente d'un centre de tri départemental.

Un autre équipement a également bénéficié de travaux significatifs l'UVÉOR (unité de valorisation énergétique et organique) du Syssem. Ce dispositif traite, quant à lui, les ordures ménagères en valorisant la part fermentescible de ces dernières. Concrètement, une partie de ces déchets fermentescibles sert à créer du biogaz (par le biais de la méthanisation) et l'autre du compost. La part non valorisable de ces déchets est, pour l'heure, enfouie. A l'horizon 2030, l'enfouissement ne sera plus possible en Bretagne. De nouvelles solutions devront être trouvées ; la valorisation énergétique en fait partie.

Diminuer la quantité de déchets

« Les travaux de l'UVÉOR ont été impactés par les crises de ces dernières années et ont généré un surcoût très important qu'aujourd'hui les collectivités territoriales doivent payer », annonce le vice-président. « Ce surcoût a un impact sur le budget déchets de Questembert Communauté ».

« Pour 2021, nous enregistrons un déficit sur le budget déchets », fait savoir l' élu. Actuellement, chaque habitant produit environ 629 kg de déchets par an, dont 109 kg d'ordures ménagères. A cela s'ajoutent l'augmentation des coûts des carburants et de l'énergie, qui rendent la collecte de plus en plus onéreuse. Concrètement, le service est déficitaire à hauteur de 3,70 € par habitant. « Nous réfléchissons à de nouvelles solutions pour parvenir à l'équilibre budgétaire », annonce Pascal Guiblin. « D'ailleurs, nous n'excluons pas de continuer à faire évoluer les tarifs de la redevance incitative ». Actuellement, la communauté de communes propose des tarifs très en deçà de ceux pratiqués au niveau national, de l'ordre de 23,5% moins chers que la moyenne nationale pour la même typologie d'habitats (mixte à dominante rurale) « Nous devons

avoir une cohérence avec ce qui se pratique ailleurs car les déchets ont un coût que nous devons assumer collectivement ».

La meilleure des solutions reste donc de diminuer notre quantité de déchets en privilégiant l'économie circulaire, le réemploi, la seconde main. Sur notre territoire deux recycleries existent : Adaoz à Malansac et La Ressourcerie à Questembert. Ces deux acteurs proposent des objets de seconde main à la vente.

« Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas »

« Les recycleries sont une solution pour diminuer notre quantité de déchets. Elles permettent de changer les comportements car nous pensons réemploi, économie circulaire, avant de jeter. Mais, le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas ! », appuie l' élu. Actuellement, élus communautaires et habitants travaillent à la réalisation d'un PLPDMA (programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés). Ce programme vise à proposer des actions concrètes afin de réduire nos déchets.

Avec l'extension des consignes de tri, la collecte séparative des biodéchets, l'installation de recycleries sur le territoire, la rénovation des chaînes de tri et de traitement des déchets, ainsi que le PLPDMA, Questembert Communauté poursuit son engagement pour réduire les déchets sur le territoire avec une ambition : atteindre le zéro enfouissement à l'horizon 2030 •



2030

C'est l'objectif fixé par la région Bretagne pour atteindre le zéro enfouissement de déchets.



2 RECYCLERIES

sont présentes sur le territoire : Adaoz à Malansac et La Ressourcerie à Questembert. Toutes deux agissent pour favoriser le réemploi.

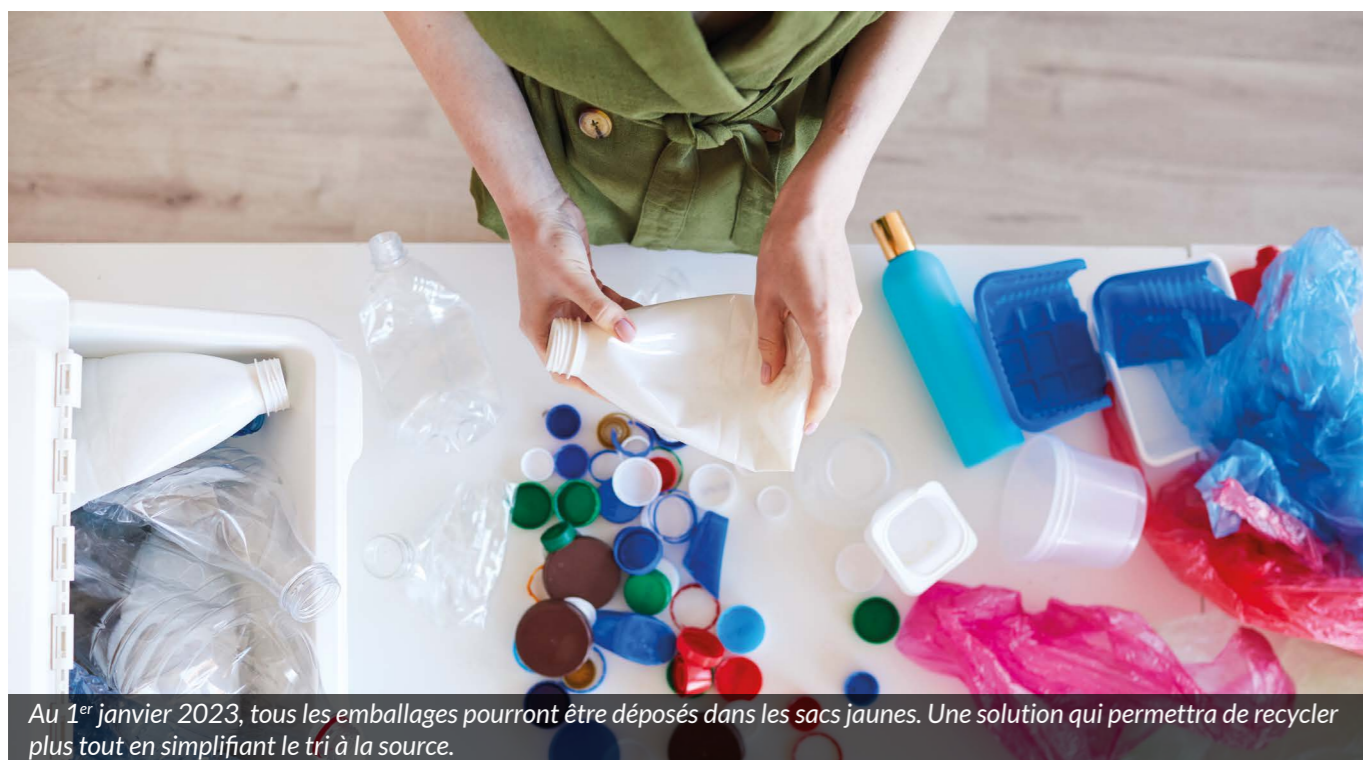


629 KG

de déchets. C'est la quantité de déchets que chaque habitant du territoire produit par an.

Déchets

L'extension des consignes de tri



Au 1^{er} janvier 2023, tous les emballages pourront être déposés dans les sacs jaunes. Une solution qui permettra de recycler plus tout en simplifiant le tri à la source.

A compter du 1^{er} janvier 2023, trier vos emballages devient plus simple !

L'extension des consignes de tri permettra aux habitants de la communauté de communes de trier tous leurs emballages, notamment les plastiques. Barquettes, sacs, sachets, films, pots de yaourts, de crème... pourront être ainsi déposés dans les sacs jaunes.

Jusqu'alors sur le territoire, les consignes de tri pour les emballages plastiques étaient limitées aux bouteilles et flacons. A partir du 1^{er} janvier 2023, ces consignes évoluent. Il sera désormais possible de déposer tous les emballages en plastique, tels que les barquettes, le film plastique, le tube de dentifrice, le pot de yaourt... dans les sacs jaunes. La simplification des consignes permettra de lever les doutes au moment de trier les emballages, plus de questions à se poser : tous les emballages, quelle que soit la matière, sont à déposer dans les sacs jaunes.

Augmenter le recyclage des emballages

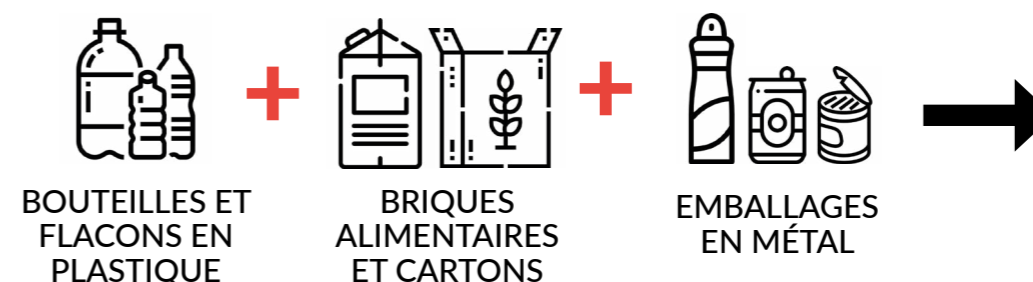
Depuis 2011, l'Extension des Consignes de Tri est un projet national qui vise à simplifier le geste de tri en permettant aux habitants de trier tous leurs emballages ménagers en plastique. L'éco-organisme Eco-Emballages (aujourd'hui Citeo) a expérimenté la simplification du tri pour évaluer les conditions nécessaires à sa mise en oeuvre partout en France. Ainsi, près de 4 millions de Français dans 51 collectivités ont expérimenté ces nouvelles consignes de tri. Les conclusions

de cette expérience ont démontré que l'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique présentait un véritable intérêt économique et écologique, à condition de transformer les centres de tri pour séparer toutes les matières de façon précise et de trouver des débouchés pour les nouvelles matières plastiques collectées et triées. En effet, cette simplification permet de recycler en moyenne 3,6 kg d'emballages légers de plus, par an et par habitant.

Ces nouveaux emballages sont très majoritairement recyclés en France et en Europe. Seuls 20 à 25% sont valorisés en énergie dans des unités de valorisation énergétique des déchets ou partent à l'enfouissement. Ce sont les emballages encore difficiles, voire impossible à recycler aujourd'hui, comme par exemple ceux des paquets de chips, qui associent plastique et aluminium. La consigne était jusqu'alors de les déposer dans les ordures ménagères. Des recherches de nouvelles solutions de recyclage, de réemploi et d'éco-conception pour les rendre recyclables et réduire leur présence quand cela est possible, sont en cours •

Que dois-je mettre dans les sacs jaunes ?

Aujourd'hui



A partir du 1^{er} janvier 2023



Un doute ? Pensez au guide du tri !

Pas toujours simple de savoir quels déchets sont à mettre dans les sacs jaunes, ceux à déposer en déchèteries, ceux à déposer dans des points d'apports volontaires et ceux qui sont à mettre, directement, à la poubelle ! Pour cela, il existe un site internet et une application simples d'utilisation !

Rendez vous sur :

www.questembert-communaute.fr
rubrique déchets « Guide du tri »



Culture

Créer une dynamique culturelle communautaire avec les habitants et forces vives du territoire



Entretien avec Bernard Chauvin,
Vice-président à la culture de Questembert Communauté

Questembert Communauté entame un tournant dans sa politique culturelle en faisant le choix de développer un projet culturel intercommunal. Quelle est l'ambition de ce projet ?

C'est une réflexion que nous avons entamée en 2021, à l'heure où nous avons fait le choix de consacrer plus de moyens à la culture.

La première des décisions fut de créer une véritable direction de la culture au sein de Questembert Communauté. Auparavant, la culture était intégrée dans le pôle services à la population. Avec la création du pôle culture, nous avons souhaité donner un nouvel élan à la politique culturelle communautaire.

Nous avons désormais une personne référente, Nina Trallero,

directrice du pôle culture, et une ligne directrice forte : amener davantage de personnes à la culture, que ce soit par la découverte, la pratique ou la participation.

Pour poser les bases du futur projet culturel intercommunal, nous sommes allés à la rencontre des forces vives du territoire (élus, associations, artistes...) et des habitants (lors des forums des associations). Ce contact « terrain » est très important car je suis convaincu qu'une politique culturelle ne peut être définie seulement par les élus. Elle doit être faite avec les habitants et les acteurs concernés.

Tout l'enjeu de ce travail est que nous nous rassemblions autour d'un projet commun et partagé entre les 13 communes membres.

Vous évoquez un projet commun et partagé entre les 13 communes membres. Quel sera le rôle du pôle culture de Questembert Communauté dans ce contexte ?

Nous n'imaginons pas prendre « la place de ». C'est-à-dire que chaque commune de la communauté dispose d'une offre culturelle qui lui est propre. Nous ne serons pas là pour reprendre la direction des équipements ou encore l'organisation des rendez-vous culturels.

Notre rôle est bien d'accompagner et de mobiliser les forces vives du territoire, de travailler davantage ensemble... En clair, de développer une véritable dynamique culturelle communautaire, sans rien enlever à ce qui fait l'identité culturelle de chaque commune. Notre volonté n'est pas de tout centraliser car nous souhaitons laisser la place aux initiatives locales.

Aujourd'hui, quelles sont les missions, les compétences de l'intercommunalité en matière de culture ?

Questembert Communauté gère deux équipements culturels : le centre culturel l'Asphodèle, à Questembert, dédié au spectacle vivant, et le centre culturel les Digitales, à Caden, dédié aux arts visuels. L'ensemble de la programmation est assuré par nos équipes.

La communauté de communes apporte également un soutien au cinéma Iris. Enfin, Questembert Communauté coordonne la mise en réseau des médiathèques communales. Un travail de l'ombre, qui touche au quotidien des habitants, car les projets autour de la lecture publique sont nombreux.

Justement, concernant la lecture publique, pouvez-vous nous en dire plus sur les actions que porte la communauté de communes ?

Le service de coordination des médiathèques en réseau pilote le portail des médiathèques. Un portail qui dispose d'une grande offre de services numériques (autoformation, presse en ligne, e-books) et qui permet d'accéder, autrement, à l'ensemble des collections de toutes les médiathèques du territoire. De plus, notre équipe assure une navette entre les médiathèques de l'intercommunalité. L'idée est simple : un habitant du nord du territoire souhaite disposer d'un livre situé dans la bibliothèque d'une commune au sud, la navette fait le lien sans que l'habitant n'ait à se déplacer.

Avec ce service, c'est le livre qui vient à l'habitant et pas l'inverse. En ce sens, nous favorisons et encourageons la lecture.

Le réseau des médiathèques propose également des animations (spectacles, ateliers, lectures publiques) tout au long de l'année, dans toutes les médiathèques des communes. Chaque commune a au moins un rendez-vous par an. C'est une réelle volonté de notre part. Avec ces propositions, l'idée est d'encourager la découverte de la culture de l'écrit et de favoriser la découverte du livre pour tous, à tous les âges.

D'ailleurs, dans cette logique de favoriser la lecture dès le plus

jeune âge, Questembert Communauté s'engage chaque année dans le Salon du livre jeunesse de Questembert. Ainsi, nous organisons des rencontres auteurs dans chaque école primaire du territoire. A l'issue de ces rencontres, tous les enfants de primaire se voient remettre un chèque-livre leur permettant d'acquérir des ouvrages au Salon du livre de Questembert.

Les rencontres auteurs et les chèques livres sont un engagement fort de la collectivité pour rendre accessible la culture dès le plus jeune âge.

Vous parlez d'accessibilité de la culture, comment cela se traduit concrètement pour les habitants ?

A l'Asphodèle, par exemple, nous avons une politique tarifaire qui reste très attractive. Nos tarifs n'ont d'ailleurs pas évolué depuis plusieurs années. Les expositions et le musée d'Albert Sevestre du centre culturel Les Digitales sont en accès libre et gratuit. Pour les rendez-vous des médiathèques en réseau, nous pratiquons également la gratuité. Ce qui est un engagement très fort !

Mais l'accessibilité ne se traduit pas seulement par l'offre tarifaire. Depuis de nombreuses années, nous allons à la rencontre des publics, dans les communes, avec le festival Festi'Mômes. C'est aussi cela l'accessibilité à la culture.

“ Ouvrir la culture à un maximum de personnes „

D'ailleurs, cette année nous nous engageons encore plus dans cette démarche d'aller à la rencontre des publics avec le dernier né de nos projets : le festival La Petite Tournée. Ce festival tout public s'installera, pour sa première édition, dans deux communes de Questembert Communauté. L'idée est, comme son nom l'indique, de faire tourner les communes à chaque édition. Il se jouera en alternance avec Festi'Mômes.

Avec tous ces projets, ma volonté la plus chère est d'ouvrir la culture à un maximum de personnes. Il y a toute une population que l'on ne voit jamais. Tous ces projets, ces engagements, visent à offrir, à chaque habitant, la possibilité de découvrir, participer et pratiquer •



Les rendez-vous proposés par le Réseau des médiathèques invitent à la curiosité et permettent de favoriser la découverte ; un des enjeux du projet culturel intercommunal.

Projet culturel intercommunal

Favoriser la découverte, la pratique et la participation des habitants

Depuis le début de l'année 2022, le pôle culture a entamé la mise en oeuvre d'un projet culturel intercommunal. L'ambition : que celui-ci ne soit pas une simple offre culturelle sous forme de catalogue mais un projet cohérent sur l'ensemble du territoire. Avec ce projet, les élus communautaires aspirent à donner à chaque habitant la possibilité de découvrir, pratiquer et participer.

L'idée a germé à l'issue d'un séminaire culture, regroupant les élus communautaires, en juin 2021 : créer un projet culturel cohérent sur l'ensemble du territoire avec la volonté de donner à chaque citoyen la possibilité de découvrir, pratiquer et participer.

« Nous étudions quatre objectifs », annonce Bernard Chauvin. « L'accès aux pratiques culturelles et artistiques, la structuration collective des différents acteurs culturels, la participation des habitants à la vie culturelle, et la protection des patrimoines historiques et immatériels », détaille-t-il.

Un état des lieux est actuellement en cours. De l'analyse de la fréquentation des différents équipements jusqu'aux entretiens avec des acteurs culturels (école de musique, cinéma Iris...), toutes les informations collectées ont leur importance dans la construction du futur projet culturel. En parallèle, des entretiens et enquêtes se déroulent dans chaque commune avec les élus locaux. L'idée étant de réaliser une photographie

de l'identité culturelle de chaque commune (ses acteurs, ses manifestations, ses personnes ressources...).

La phase d'état des lieux et de diagnostic se poursuivra jusqu'au début de l'année 2023. La validation du projet culturel de territoire devrait intervenir en juin 2023. En attendant, le pôle culture va déjà engager quelques actions afin de tester le projet.

Validation du projet culturel en juin 2023

Ainsi, le festival « La Petite Tournée », un nouvel événement qui vise à faire circuler les publics et à rendre accessible au plus grand nombre des propositions culturelles, fait ainsi son entrée dans la programmation culturelle communautaire (voir p. 26-27). D'autres actions « tests » sont envisagées comme de nouvelles actions de médiations aux Digitales et la création de rencontres professionnelles destinées aux artistes du territoire •

Saison culturelle 2022 - 2023

Spectacle vivant, arts visuels, lecture publique, une invitation à découvrir et à se faire plaisir



La saison culturelle 2023 a été lancée le 23 septembre dernier à l'Asphodèle avec un concert des WhO is WhO.

La nouvelle saison culturelle de Questembert Communauté a débuté le 23 septembre dernier à l'Asphodèle avec un concert des WhO is WhO. Pour cette nouvelle saison, une trentaine de rendez-vous culturels sont proposés sur l'ensemble du territoire !

C'est avec un grand enthousiasme que les équipes du pôle culture ont démarré cette nouvelle saison. Une saison riche et variée qui promet des moments culturels surprenants, inoubliables, festifs et enchanteurs ! Une nouvelle saison qui s'attache aussi à défendre et promouvoir de jeunes talents comme des artistes confirmés avec une pluralité de propositions artistiques.

Une pluralité de propositions artistiques

A l'Asphodèle les arts vivants seront à l'honneur avec du théâtre, du cirque, des concerts, de la danse. Pour cette nouvelle saison, l'Asphodèle a souhaité mettre l'accent sur la chanson, le récit, au sens large du terme (chanson à texte, slam, spoken word).

Le cirque contemporain sera également mis en avant au travers de la programmation de l'Asphodèle mais également avec le tout nouveau festival de la communauté de communes « La Petite Tournée » (voir p. 26-27).

Le Réseau des médiathèques proposera quant à lui un rendez-vous dans chacune des 13 communes. L'idée étant d'aller au plus près des habitants avec des propositions diverses (lecture, écriture, arts manuels, théâtre...). Des rendez-vous, en petite jauge, pour des échanges privilégiés avec les intervenants.

Enfin, le centre culturel Les Digitales, consacré aux arts visuels et manuels, invitera à explorer des univers et medium artistiques très différents.

Jusqu'au 6 novembre, le collectif « Mille au Carré » investira les lieux avec des oeuvres numériques interactives où les robots côtoient un art transdisciplinaire pour un détournement poétique. En mars 2023, ce sera l'artiste dinannaise Morgane Chouin qui investira les lieux avec son exposition Glaz (bleu en breton).

Une invitation à participer et à pratiquer les arts

Cette nouvelle saison culturelle mettra en lumière les artistes accompagnés par Questembert Communauté. Ainsi, les habitants pourront découvrir les créations des compagnies Debout Dehors, Les Invendus et du Duo Bornéo qui bénéficient d'un accompagnement du centre culturel l'Asphodèle.

La saison 2022-2023 se veut aussi une invitation à pratiquer les arts, à participer par le biais de nos événements (festival, spectacles) mais également de nos ateliers aux Digitales ou avec le Réseau des médiathèques. C'est une saison où chacun est invité à se faire plaisir •



La compagnie Les Invendus se produira à l'Asphodèle, dans les collèges et lycées du territoire ainsi qu'à la MFR pour la 1^{re} édition du festival «La Petite Tournée».

Festival «La Petite Tournée»

Le cirque contemporain à l'honneur pour la première édition

Faire circuler les publics dans le territoire, favoriser la découverte de nouveaux genres artistiques, c'est toute l'ambition du nouveau festival «La Petite Tournée», créé par Questembert Communauté. Un festival bisannuel qui se déroulera du 2 au 11 novembre dans les communes de Berric et Limerzel, ainsi qu'à l'Asphodèle (Questembert).

Dernier né des rendez-vous culturels de Questembert Communauté, le festival «La Petite Tournée» investira deux communes du territoire du 2 au 11 novembre.

Le concept de « La Petite Tournée » est né d'une volonté : faire circuler les publics dans les communes de la communauté. «L'idée étant de rendre accessible au plus grand nombre des propositions artistiques et culturelles en allant au plus près des habitants», explique Bernard Chauvin, vice-président à la culture.

Faire circuler les publics

«La Petite Tournée n'est pas un festival de genre artistique mais bel et bien un festival de territoire !», insiste le vice-président. A chaque édition, le festival investira de nouvelles communes. Concernant l'esthétique du festival, «nous pourrions en proposer une nouvelle à chaque édition, sans que cela soit nécessairement la règle», poursuit-il.

Pour la première édition, l'esthétique choisie est le cirque contemporain. Deux compagnies, Les Invendus et Baltringue, se produiront, durant les 10 jours du festival, en itinérance dans deux communes de Questembert Communauté : Berric et Limerzel. Un temps fort sera également proposé à l'Asphodèle avec un spectacle, des ateliers, initiations, et démonstrations aux arts du cirque.

Ce nouveau rendez-vous bisannuel se jouera en alternance avec Festi'Mômes, festival dédié à la petite enfance. A la différence de Festi'Mômes, la Petite Tournée cible un public beaucoup plus large. «Nous sommes bien dans un événement tout public», insiste Bernard Chauvin. «Avec une volonté affirmée d'attirer davantage les jeunes», souligne-t-il. Pour ce faire, la Petite Tournée investira les collèges et lycées du territoire ainsi que la MFR avec un programme spécifique •

Festival la Petite Tournée

Tout le programme



Baltringue
Cie Plein d'Air
Tout public - 3 €

BERRIC Ven. 4 novembre - 20h Sam. 5 novembre - 18h Derrière la salle culturelle Le Verger	LIMERZEL Mer. 9 novembre - 17h Jeu. 10 novembre - 20h Espace public (rue du Rodoué)
--	---



Influence
Les Invendus
Tout public - 3 €

QUESTEMBERT
Dim. 6 novembre - 17h
L'Asphodèle

DOCUMENTAIRE

La grande aventure du cirque Plume
«Et pour un fils d'ouvrier ce sera déjà pas mal !» Tout public
Iris Cinéma (Questembert) : Jeu. 3 novembre dès 20h et Mer. 9 novembre à 20h30
Entrée de 5 € à 6,90 €

LES RENDEZ-VOUS AVEC NINA COLOR

«Fresque participative guidée»

Gratuit | Tout public, dès 6 ans | Toutes les 30 min

Réalisez une fresque collective unique sur la thématique du cirque contemporain sur les vitres et baies de votre médiathèque ou à l'Asphodèle



Questembert (Médiathèque) - Mer. 2 novembre - de 10h30 à 12h30
Berric (Médiathèque) - Mer. 2 novembre de 15h à 17h
Malansac (Médiathèque) - Ven. 4 novembre de 15h à 17h
Questembert (L'Asphodèle) - Dim. 6 novembre de 14h30 à 16h30

«Flip book»

Gratuit | Tout public, dès 7/8 ans | Durée : 2h

Découvrez toutes les étapes de la création d'un flip book ! Création d'un mini-livre (storyboard, illustration et reliure) pour une histoire animée du cirque contemporain.

Lauzach (médiathèque) - Ven. 4 novembre de 10h à 12h
Saint-Gravé (médiathèque) - Sam. 5 novembre de 10h à 12h
Limerzel (médiathèque) - Sam. 5 novembre de 14h à 16h

Tarifs : 3€ par personne (spectales et ateliers cirque)

Billetterie spectacles et ateliers cirque : Centre culturel l'Asphodèle (21 rue du pont à Tan à Questembert)
02 97 26 29 80 ou asphodele@qc.bzh

APRÈS-MIDI CIRQUE
Dim. 6 novembre
L'Asphodèle | dès 14h

Ateliers cirque avec l'association Cirk'en Bottes
échauffements acrobatiques, ateliers découverte de jonglerie et d'équilibre sur objet
14h - Sur réservation - Durée 1h30 - Tout public, à partir de 7 ans

Fresque avec Nina Color
Atelier participatif guidé sur vitres
de 14h30 à 16h30 - Gratuit - Sur réservation

Déambulations cirque avec les compagnies l'Hémisphère de l'Ouest et Absurcus
de 15h à 16h30 - Gratuit - Goûter sur place



CADEN

Le Domaine de Breritz

Implanté sur une parcelle de 5 ha, le Domaine de Breritz propose une salle de réception et des hébergements dans un cadre authentique et verdoyant. Le parc arboré et fleuri de 4 500m², entièrement clos, permet l'organisation de cérémonies : mariages, séminaires, réunions de famille... La grande salle de réception (160m²) permet d'accueillir jusqu'à 160 personnes. Le Domaine offre également la possibilité de se loger sur place avec ses 78 couchages. Le Domaine de Breritz est en cours d'homologation. Il devrait ouvrir très prochainement.

LARRÉ

Promouvoir la permaculture

Perma' Breizh, une association qui a pour vocation de promouvoir la permaculture par l'échange et le partage autour de l'autonomie, de la transition énergétique, du potager et de la biodiversité. Son objectif : créer du lien !



LA VRAIE-CROIX

Village fleuri

Cela fera 30 ans (en 2023) que la commune investit dans son fleurissement. La Vraie-Croix est d'ailleurs labellisé village fleuri (4 fleurs).

SAINT-GRAVÉ

La super école non-nationale d'architectures du bourg

La Senab* est née à l'Ensab** en juin 2021 comme projet de diplôme d'état d'architecte, 5 mois plus tard elle devenait une association collégiale à Saint-Gravé. Elle a pour but de provoquer la rencontre entre des individus, des lieux et des pratiques, en faisant événements au travers du champ de l'architecture. Concrètement, elle s'active depuis 2021 sous forme d'un festival qui a duré une semaine en 2021, un mois en 2022 et, à terme, cette école proposera peut-être des animations toute l'année. Lorsqu'on adhère à cette association, on devient étudiant(e) et enseignant(e) à la fois, dans la mesure où l'auto-apprentissage collectif nourrit les énergies de cette école, peu importe l'âge. L'architecture est envisagée de manière très large puisqu'on peut autant assister à des cours de maquettes qu'à des cours de galettes.

* Super école non-nationale d'architectures du bourg

** école nationale supérieure d'architecture de Bretagne

MOLAC

Chasse aux trésors numérique et familiale



La commune va proposer, prochainement, une nouvelle activité ludique. Une chasse aux trésors numérique et familiale qui permet de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de Molac tout en s'amusant ! La municipalité se positionne pour co-créer avec Emmanuel Bremand à l'origine de l'application "Les Trésors du Morbihan" une boucle de découverte (2h maxi) autour du bourg, un jeu de piste comportant plusieurs énigmes. Ce parcours permettra aussi aux scolaires de se cultiver de manière ludique. Une activité complémentaire avec l'engagement Terre de Jeux 2024.



PLUHERLIN

Une nouvelle aire de jeux à l'étang du Moulin Neuf

Au bord de l'étang du Moulin Neuf, Questembert Communauté a emménagé une nouvelle aire de jeux. Cet espace est composé de neuf modules dont cinq nouveaux. Ils sont adaptés à différentes tranches d'âges allant de 1 à 14 ans. À côté des modules de jeux classiques (toboggans, balançoire, cabane...), deux structures singulières ont été installées en juin 2022 : une pyramide de cordage, disposant de nids, et une tyrolienne.

Dans nos communes

Balades et rencontres

ET AUSSI...

à Rochefort-en-Terre : Venez vivre la magie de Noël avec les illuminations du 25 novembre 2022 au 1^{er} janvier 2023. Visites guidées du lundi au vendredi durant les vacances de Noël, départ à 16h de l'office de tourisme.

à Questembert : Ressourcez-vous avec le nouveau circuit de randonnée de la Boucle du St-Eloi au départ de l'étang de Célac. Ce nouvel itinéraire de 9,7 km permet de découvrir la richesse du patrimoine vernaculaire, architectural et environnemental de Questembert.

à Berric : Venez faire le plein de bons produits paysans et d'artisanat local au P'tit Marché tous les vendredis de 16h30 à 19h30, place de l'église. Marché de Noël prévu le 16 décembre.

à Lauzach : Profitez du Parc Dudi, ce vaste espace de loisirs, mêlant jeux pour enfants, terrains de sport, espaces verts et jardin partagé, est idéalement situé entre les deux écoles.

à Malansac : Aire terrestre éducative, un projet éco-citoyen avec les élèves de la commune qui gèrent de manière participative un petit territoire naturel situé à Malansac.

à Le Cours : Projet de commerce multi-activités proposant bar, restaurant, petite épicerie et de nombreux services complémentaires (La Poste..)

à Limerzel : Venez jouer au mini-golf "Les Pins" rénové récemment par l'association Nature, Détente et Compagnie. Ce mini-golf saura combler petits et grands pour un moment de partage en famille.



Découvrez toutes nos idées de sorties sur www.rochefortterre-tourisme.bzh

L'ASPHODÈLE • LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES • LES DIGITALES

SAISON | 2022 CULTURELLE | 2023

